

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° M21- 067491

- Maladie  Dentaire  Optique  Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7021 Société : R.A.M  
 Actif  Pensionné(e)  Autre  
 Nom & Prénom : DRIFI Mohamed  
 Date de naissance : 01-01-1949 1949  
 Adresse : Habituelle  
 Tél. : 069351854 Total des frais engagés : Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : **Docteur BENABDES TAARIEZ**  
 Endocrinologie - Diabétologie  
 Angle Route d'Azemmour & Bd. Sidi Abdel-Jimane  
 Communal N°10, 1er Etg. 2014-03  
 INP: 091019786  
 Date de consultation :  
 Nom et prénom du malade : DRIFI Mohamed Age:  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : Diabète  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Signature de l'adhérent(e) Le : 08 MAI 2023

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

**RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25.04.23	C2	2	300 DH	<i>Docteur BENABDES</i>
27.04.23	C2	1	G	<i>Docteur BENABDES</i>

**EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE POLYCLINIQUE</i> Dr TIR ADSS 212 08, Rue 104 Thessal - Hay Hassan Tél: 022 90.21.61 - GASA	27/04/23	954,00

**ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE REFRAGUI</i> Casablanca	25/04/2023	B 100 + PC 1110	180,6 DH

**AUXILIAIRES MEDICAUX**

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

**RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

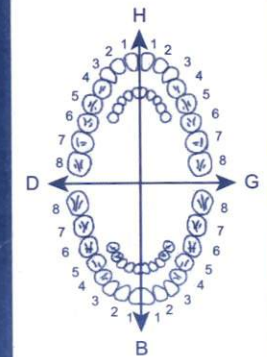
Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H		G	
25533412	21433552	00000000	00000000
00000000	00000000	00000000	11433553
D		B	
00000000	35533411	00000000	11433553



**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur. BENABBES TAARJI F.Z  
Endocrinologue - Diabétologue

Spécialiste en Diabétologie - Cholestérol  
Traitement de l'Obésité - Maigreur  
Glande Thyroïde - Surrénales - Seins - Stérilité

Diplômée de l'Université René Descartes Paris V  
Sur Rendez-Vous



الدركتورة ف. ز. بن عباس الشعارجي

إختصاصية في أمراض الغدد - السكري  
السمنة و الهرمونات

خريجة كلية الطب روني ديكرت بباريس  
بالموعد

# ORDONNANCE

Casablanca, le 27.04.23

DRIFI Mahamed.

Glinimyl 2mg  
800

400x2

1/2

Distribué par MSD MAROC.  
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.  
P.P.V: 437,00 DH.

800

Januet 50/1000

437,00 x2  
400x2

Distribué par MSD MAROC.  
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.  
P.P.V: 437,00 DH.

400 x 4 mg

40,00

40,00

Docteur. **BENABBS TAARJI F.Z**  
Endocrinologue - Diabétologue

Spécialiste en Diabétologie - Cholestérol  
Traitement de l'Obésité - Maigreur  
Glande Thyroïde - Surrénales - Seins - Stérilité

Diplômée de l'Université René Descartes Paris V  
Sur Rendez-Vous



الدكتورة ف. ز. بن عباس العارجمي

إختصاصية في أمراض الغدد - السكري  
السمنة والهرمونات

خريجة كلية الطب روني ديكارث بباريس  
بالموعد

## ORDONNANCE

Nom: **DR. TAARJI F.Z**  
**HOUMMA**

Casablanca, le : **25.04.23**

- NFS
- Fer sérique
- Ferritine
- Groupage + rhésus
- VS
- Lonogramme sanguin
- GOT/GPT/GT
- Urée sanguine
- Créatinémie
- Glycémie à jeûn
- Glycémie post prandiale
- HbA1c
- Albuminurie
- Microalbuminurie

- Prot.C.R
- Cholestérol Total
- Triglycérides
- HDL-Cholestérol
- LDL-Cholestérol
- Acide urique sanguin
- T3
- T4
- TSH
- ECBU
- Autres: .....

**LABORATOIRE REGRAHNI**  
Casablanca  
Angle Route d'Azemmour & Bd. Sidi Abderrahmane  
Imm Communale N° 10, Azemmour, Casablanca

Angle Route d'Azemmour & Bd. Sidi Abderrahmane, Immeuble Communal 1<sup>er</sup> Etage (à gauche)  
Hay Hassani - Casablanca

Tél.: 0522 93 31 49 - GSM (Urgence) : 0522 90 07 85 / 0661 08 15 48 - E-mail : drbenabbes@hotmail.fr



# مختبر التحليلات الطبية الرغراغي

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

**S. MESTASSI**  
Biologiste Diplômé de la faculté  
De Médecine et de Pharmacie  
de Clermont Ferrand

**FACTURE N° : 2304252014**

Casablanca le 25-04-2023

**Mr Mohamed DRIFI**

Date de l'examen : 25-04-2023

INPE :



Caisse : **MUPRAS**

Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E	11.50 MAD
0111	Créatinine	B30	B	26.70 MAD
0118	Glycémie	B30	B	26.70 MAD
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B	89.00 MAD
0135	Urée	B30	B	26.70 MAD
<b>Total</b>				<b>180.60 MAD</b>

TOTAL DOSSIER : 180.6DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent quatre-vingts dirhams soixante centimes





# مختبر التحاليل الطبية الرغراغي

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

S. MESTASSI  
Biologiste Diplômé de la faculté  
De Médecine et de Pharmacie  
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 01-01-1948, âgé (e) de : 75 ans  
Enregistré le: 25-04-2023 à 09:03  
Edité le: 25-04-2023 à 10:53  
Prélèvement : au labo  
Le : 25-04-2023 à 09:11

**Mr Mohamed DRIFI**

Référence : 2304252014

Prescrit par : Dr Benabbes Taarji F. Z.

### BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/AU 480)

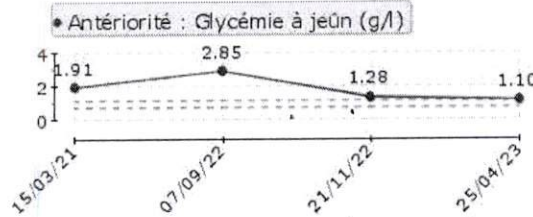
Glycémie à jeûn

1.10 g/l (0.70-1.10)  
6.1 mmol/l (3.9-6.1)

21-11-2022

1.28

7.1

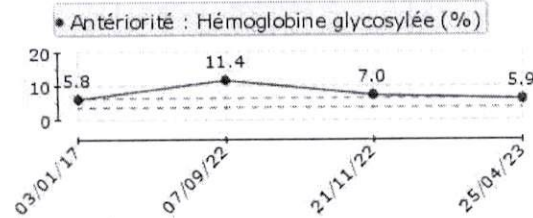


Hémoglobine glycosylée  
(HPLC /D10.Biora)

5.9 % (3.5-6.3)

21-11-2022

7.0



Interprétation:

Glycémie proche de la normale : 6-7  
Bon contrôle : 7-8  
Métabolisme mal équilibré : >8

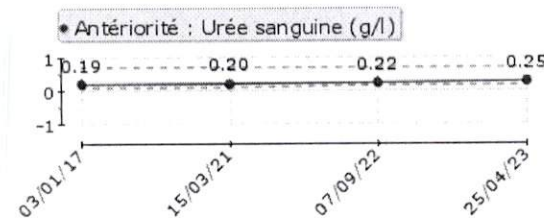
Urée sanguine

0.25 g/l (0.17-0.71)  
4.16 mmol/l (2.83-11.83)

07-09-2022

0.22

3.66



15-03-2021

Compte rendu imprimé en **recto verso** ; prière de tourner la page si nécessaire

Page 1 sur 2

Enregistré le: 25-04-2023 à 09:03  
Edité le: 25-04-2023 à 10:53  
Prescrit par : Dr Benabbes Taarji F. Z.

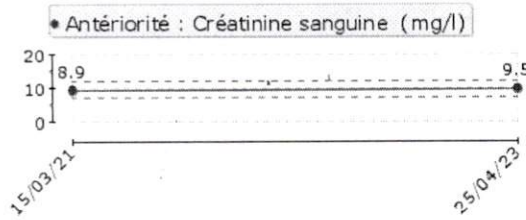
**Mr Mohamed DRIFI**

Né (e) le : 01-01-1948, âgé (e) de : 75 ans  
Référence : 2304252014

**Créatinine sanguine**  
(Technique enzymatique)

**9.5 mg/l** (7.2-12.0)  
**84 µmol/l** (64-107)

8.9  
79



**DFG par CKD EPI**

**78.0 ml/min** (>60.0)

84.8

